

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux le 23 Mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Annie JEGAT.

Etaient présents: Annie JEGAT, Rémi GUYOMARD, Christine HUNKELER, Florent GAMBU, Yvon GUEDES, Annick GUERARD, Franck DORTIGNAC, Etienne CORNU, Alain NAVE, Céline LEFEBVRE, Dominique QUIESSE, Françoise DESOMBRE, Stéphane VIRAPIN, Benoît CLATOT

Etaient absents excusés: Philippe DURIN (pouvoir à Rémi GUYOMARD)

Date de convocation: 13 Juin 2022

Secrétaire de séance: Florent GAMBU

Approbation du CM du 23/05/2022 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuvent le compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2022.

Délibération n°17-2022 : Publicité des actes administratifs

Après délibération, le Conseil Municipal décide avec 12 voix pour et 3 voix contre la publicité de actes de la commune par publication numérique. Dans tous les cas, la mairie tiendra une version papier complète à la disposition des habitants qui le souhaiteront.

Délibérations n°18-2022 : Autorisation d'engager une demande de prêt bancaire

Madame le Maire explique que la demande d'emprunt de 43 000€, votée au budget 2022, qui concerne les travaux du plateau sportif, doit être accompagnée d'une délibération du conseil l'autorisant à faire cette démarche.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité acceptent que Madame le Maire fasse cette demande.

Délibérations n°19-2022 : Convention avec le SIVOS de Martainville

Madame Le maire explique :

Suite à la demande de nombreux parents, le Syndicat scolaire souhaite mettre en place un accueil collectif de mineurs le mercredi à partir de la rentrée scolaire de septembre 2022.

Pour faire la demande d'agrément auprès de la Préfecture, de jeunesse et sport, de la caisse d'allocations familiales et obtenir des subventions, le Syndicat doit indiquer les caractéristiques des locaux qui accueilleront les enfants.

Comme ces structures sont communales, il est nécessaire qu'une convention soit signée entre les deux entités.

Madame le Maire demande l'aval du conseil pour signer une convention et mettre à disposition du Syndicat la salle polyvalente et le restaurant scolaire.

Dans un premier temps les conseillers souhaitent connaître le projet et ses implications budgétaires.

Madame Hunkeler, Présidente du Syndicat scolaire, en donne les grandes lignes et rappelle qu'elle est en cours de rédaction du dossier d'ouverture et que cette convention doit être incluse au dossier.

Il est décidé de poursuivre la réflexion et de prendre l'attache de la Préfecture et du contrôle de la légalité pour obtenir plus d'informations. La question est remise au prochain conseil municipal.

Point sur le marché du jeudi soir

M. Dortignac souhaite la création d'une commission municipale pour l'épauler dans la gestion du marché et pour ne pas être le seul à prendre des décisions.

Le bilan après 3 jeudis est très bon : les commerçants sont ravis et les usagers semblent satisfaits.

De nouveaux commerçants ont demandé l'autorisation de venir s'installer au marché : une brasseur, un volailler, une vendeuse de gâteaux...

M. Clatot, Mme Hunkeler et M. Guédès se sont proposés avec M. Dortignac pour constituer la commission municipale du marché.

Demande d'emprunt :

La Commune a envoyé des demandes d'informations auprès d'organismes bancaires pour un prêt afin de financer les travaux du terrain multisports. N'ayant, pour l'heure, reçu aucune réponse, il est décidé d'en reparler lors du prochain conseil municipal.

Compte rendu des réunions inter-communales

Communauté de Communes Inter-Caux Vexin (CCICV) :

M. Nave relate la réunion du bureau de la CCIV.

La nouvelle tarification des dispositifs Ludisports et Ludiculture a été dévoilée et est en augmentation de quelques centimes pour la rentrée prochaine.

Une convention a été signée avec 3 écoles musicales.

La nouvelle grille tarifaire de la piscine de Montville s'appliquera dès le 1^{er} juillet et prend en compte la très forte hausse des coûts de l'énergie.

Concernant les chemins de randonnée, un marché public a été lancé en 5 lots pour améliorer le balisage, l'installation de mobilier d'interprétation, et la création d'un parcours VTT (à Blanville Crevon). Sur les 5 lots, 2 seulement ont été attribués. Les 3 autres lots sont donc relancés.

Enfin, il y a eu deux ventes de terrain dans la zone économique d'Eslettes, et l'application pour smartphones d'alertes et d'information de la population *Intramuros* a été présentée.

Point sur la fibre :

Devant le questionnement de plusieurs élus, M. Durin a contacté le syndicat Seine-Maritime Numérique, responsable du déploiement du réseau sur notre territoire, pour connaître la date de l'arrivée de la fibre à Auzouville sur Ry. Les premières commercialisations sont annoncées pour le 3^e trimestre 2022 sans plus de précisions sur l'avancement des travaux.

Séance levée à 22 heures 30
Prochaine réunion le lundi 12 septembre 2022 à 20h30

Annie Jégat

~~Philippe Durin~~

Rémi Guyomard

Alain Nave

Christine Hunkeler

Florent Gambu

Annick Guérard

Benoît Clatot

Stéphane Virapin

Françoise Desombre

Céline Lefèbvre

Dominique Quiesse

Etienne Cornu

Franck Dortignac

Yvon Guédès